Envoyé en préfecture le 14/03/2023

Reçu en préfecture le 14/03/2023

Publié le 10/03/2023



ID: 073-217302728-20230309-2023\_019-DE

MAIRIE DE

## SAINT PIERRE DE BELLEVILLE

73220

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers :

En exercice

: 9

Présents

: 7

Votants

: 9

L'an deux mil vingt-trois, jeudi 09 mars à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Pierre de Belleville, dûment convoqué le 02/03/2023, s'est réuni en session extraordinaire, sous la présidence de Madame Christine BOUCLIER BEAUCHET, Maire.

<u>Présents</u>: Mme POLLET Catherine – Mrs BERARD Olivier – DEQUIER Gérard – POLLET Bernard – VILLARD Dominique – VILLARD Michel

<u>Absents</u>: Mme DUPONCHEL Magali a donné procuration à M. BERARD Olivier M. SAMSON Julien a donné procuration à Mme BOUCLIER BEAUCHET Christine

M. VILLARD Michel a été nommé secrétaire de séance.

## OBJET: AMENAGEMENT ZONE DE LOISIR LA CORBIERE JEUX PMR ET ACCESSIBILITE— DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION AUVERGNE RHONE ALPES / Abroge et remplace la délibération 2022-045 du 02 août 2022

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que la commune a en projet, la création d'un citypark, d'une piste de pumptrack ainsi que la mise en place de nouveaux jeux pour enfants. Dans ce cadre, la commune souhaite faire installer un cheminement et des jeux pour les personnes à mobilité réduite.

Le coût estimé de cette opération s'élève à 60 323.96 € HT.

## Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le lancement du projet « création jeux PMR et accessibilité »,
- APPROUVE le montant de l'opération s'élevant à la somme de 60 323.96 € HT,
- DIT que la somme indiquée sera imputée sur la section d'investissement du budget communal,
- SOLLICITE l'intervention de la Région Auvergne Rhône Alpes et une subvention d'un montant de 48 259.17 €,
- AUTORISE Madame le Maire à effectuer les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte.

Pour copie conforme, Le maire, Christine BOUCLIER BEAUCHET

Le/la secrétaire de séance :



